BULLETIN D'INFORMATION DES BUREAUX D'ETUDES

N°95 – Avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

NEGOCIATION SALARIALE AU SEIN DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES BUREAUX D'ETUDES [820 200 SALARIE-E-S]

Après l'échec mémorable des négociations visant à étendre le forfait jours hebdomadaire. SYNTEC et CINOV ont affirmé leur volonté de revivifier le dialogue social dans la branche… ne serait-ce que pour faire évoluer un certain nombre de dispositions sociales.
C'est dans ce cadre que le patronat a présenté une augmentation concernant les ETAM de 2% et 3,8% pour le premier coefficient.
Concernant les ingénieurs cadres, SYNTEC et CINOV consentent une augmentation royale de 1,5%.

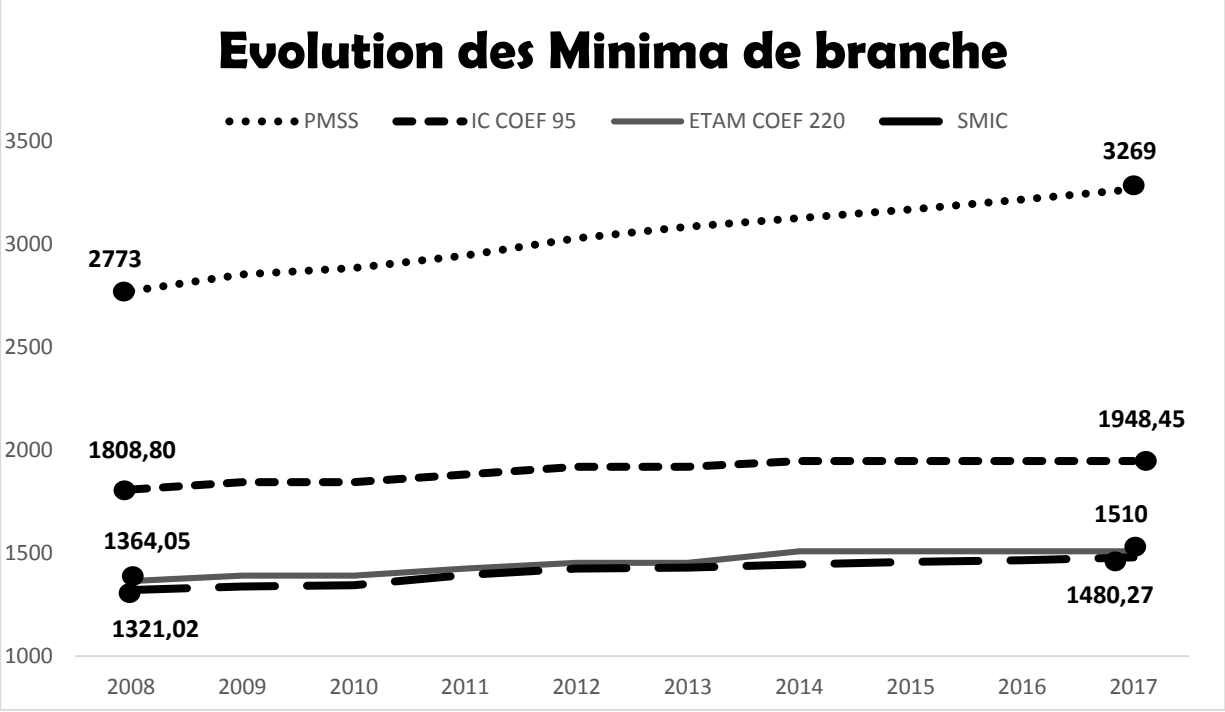

L'évolution des minima salariaux depuis 2007 est significative de la politique que mène la branche en la matière. L'écart entre le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale et le premier minima cadre ne cesse de croître. En 2008, le salaire minimum IC représente 65,22% du PMSS et en 2017, il n'est plus qu'à 59,60%. En même temps, l'écart SMIC/premier niveau IC tend lui aussi à diminuer. Ainsi le SMIC représente 75,40% du salaire IC en 2008 et 77,50% en 2017. Nous sommes bien en présence d'une baisse de la reconnaissance de la valeur travail. Et il n'est pas exagéré de parler aujourd'hui de « *cadres low cost* ».
Concernant les ETAM, la courbe montre une quasi stabilité. Certes le différentiel SMIC/coef 220 est moins important en 2017 qu'en 2008. Mais exceptionnellement ce coefficient a été augmenté de 3,8%... avec pour objectif sa suppression. En tout état de cause la vraie question qu'il faut se poser, et de savoir si aujourd'hui il est possible de vivre avec un salaire de 1510 euros bruts mensuels.
C'est en fonction de cette analyse que la CGT a refusé de signer l'accord proposé qui entérine la politique patronale de fabrication de cadres « *bons marchés* » et ne donne pas les moyens de vivre décemment aux ETAM.

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42
E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr